

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE CONTAMINE SUR ARVE**

-----  
**SEANCE DU 05 DECEMBRE 2017**

SOUS-PREFECTURE  
DE BONNEVILLE  
- 7 DEC. 2017  
COURRIER ARRIVÉ

L'an deux mil dix-sept, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Serge SAVOINI, Maire

**Présents** : Mesdames BALLARA Patricia, BIMBERT Joëlle, LHOTE Marilyn, LOPEZ Maria, SAULNIER Arlette, VANDEMAELE Sylvie, WATT-CHEVALLIER Aline ; Messieurs ANCRENAZ Gilles, FAMEL Emile, GRELAZ Bruno, GUY Pierre, MERMOUX Serge, SALZARD Christophe, SAVOINI Serge, TROGER Jean-Luc

**Absente excusée**: Madame COMTE Rachel

**Absents**: Mesdames ANCRENAZ Aurélie, KRAFFT Agnès ; Monsieur TUR Thierry

**Secrétaire de séance** : Madame BALLARA Patricia

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 15

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation

28 novembre 2017

- Les délibérations n°08/02/03 du 07 février 2003 et n°04/11/04 du 05 novembre 2004 sont toujours en vigueur.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Le Maire, S. SAVOINI

Délibération devenue exécutoire compte tenu :  
- de sa réception en Sous-Préfecture le : 07/12/2017  
- de sa publication le : 08/12/2017  
Le Maire, S.SAVOINI

**Délibération n° 02/12/17**

**Objet : Revalorisation des tarifs des équipements municipaux**

Les tarifs des équipements municipaux ont été revalorisés par délibération n°02/12/16 du 13 décembre 2016. Au regard de l'évolution des charges afférentes à ces salles, il est proposé d'appliquer sur la majorité de ces tarifs une augmentation basée sur l'augmentation du coût de la vie. Les tarifs des emplacements des terrasses et des taxis sont, quant à eux, basés sur l'indice des loyers commerciaux et leur revalorisation se fait selon cet indice. Il est donc procédé à l'étude de la revalorisation de ces tarifs.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire** et après en avoir délibéré

A l'unanimité

- **DECIDE** de revaloriser les tarifs de la salle polyvalente fixés comme suit :

Salle polyv. <i>Habitants de Contamine</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation non lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° hors Contamine</i>	Location de tables et bancs- <i>Par tranche de 5 tables / bancs</i>	Emplacements de taxis	Tarif des terrasses pour les commerces
551 € (caution : 800 €)	183 € (caution : 800 €)	61 € (caution : 800 €)	551 € (caution : 800 €)	31 € (caution : 100 €)	37 € annuels	2,05 €/m²/an
<b>Concessions 15 ans</b>	<b>Concessions trentenaires</b>	<b>Columbarium 15 ans</b>	<b>Columbarium 30 ans</b>			
152 €	257 €	307 €	564 €			

- Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.